

**MINISTERE
DES COLLECTIVITES ET DE LA FISCALITE
LOCALE**

**Direction Générale des Collectivités
Territoriales (DGCT)**

COMMUNE RURALE

DE

GORY

**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOCIAL
ET CULTUREL (2018-2022) DE LA COMMUNE RURALE DE
GORY
(CERCLE DE YELIMANE)**

**Appui technique et financier du Syndicat Inter Collectivités MERAGUEMOU
CERCLE DE YELIMANE**

Avril 2018

Table de matière

Sigles et Abréviation	
Résumé	
I- Introduction	
II- Présentation de la commune	
2.1 Historique	
2.2 Situation géographique et administrative	
2.3 Traits physiques	
III- Situation de référence de la commune	
3.1- Démographie	
3.2- Accessibilité	
3.3- Ressources naturelles	
3.4- Activités socio- économiques	
3.4.1 Agriculture	
3.4.2 Elevage	
3.4.3 Pêche	
3.4.4 Commerce et Artisanat	
3.5- Infrastructures et équipements sociaux	
3.5.1 Education	
3.5.2 Santé	
3.6- Conseil communal	
3.7- Mobilisation des ressources (financières, humaines et matérielles)	
3.8- Partenariat	
3.9- Potentialités/atouts et contraintes de développement	
IV- Les Orientations Stratégiques de développement	
4.1- Axes d'orientations stratégiques	
4.2- Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale	
4.3- Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP)	
4.4- Le Plan d'Investissement Annuel (PIA)	
4.5- Le cadre institutionnel de mise en œuvre et suivi évaluation	

Résumé

Le présent Programme de Développement, Economique, Social et Culturel (PDESC) de la commune rurale de Gory, est le parachèvement d'un processus participatif et itératif.

L'élaboration de ce Programme de développement a été une occasion offerte à la population et les ressortissants de la commune en France lors des rencontres d'échanges avec les élus et les services techniques opérant dans la commune de dresser l'état des lieux succinct de la commune, de discuter de leurs besoins de développement et des contraintes/problèmes de façon démocratique qui s'opposent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Les actions consignées dans ce Programme quinquennal 2018-2022 s'articulent autour des priorités communales de développement des secteurs clés notamment l'éducation, la Santé, l'agriculture, l'économie, l'environnement etc. Les solutions envisagées aux problèmes/contraintes inspirent le succès de l'élaboration de ce plan de Développement, Economique, social et Culturel.

L'abondance des contraintes au développement de la commune se traduit par une énormité de défis à relever, entre autre :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire,
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,

Cet outil est un document cohérent comprenant des thématiques et des actions pour atteindre les objectifs visés. Il est aussi un document de référence pour soutenir le développement économique social et culturel de la commune de rurale de Gory.

Le Cout total du présent Programme de Développement Economique Social (PDESC) de la commune rurale de Gory 2018-2022 est estimé à : **Cinq cent quatre vingt six millions trois cent mille (586 300 000) F FCFA.**

I. Introduction

Le processus de la décentralisation est effectif sur l'ensemble du territoire national depuis 1999 et a pour objet le développement l'autonomie des collectivités territoriales afin de favoriser les initiatives locales en accroissant le pouvoir des collectivités territoriales.

Avec l'avènement de la démocratie et de la décentralisation, l'Etat a transféré certaines compétences aux Collectivités Territoriales. Elles sont chargées de la planification de leur développement notamment à travers l'élaboration et la mise en œuvre du plan de développement économique social et culturel.

Les Collectivités Territoriales règlent leurs affaires par délibération des Conseils Communaux (article 22 du Code des Collectivités). Ainsi, l'identification des potentialités et des contraintes de développement, la planification et la mise en œuvre des actions de développement sont désormais de l'apanage des Collectivités Territoriales.

Dans ce cadre, le Conseil Communal de Gory, conformément aux textes a bien voulu se doter d'un Programme de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) 2018/2022. Elle a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du Syndicat Inter collectivités Meraguemou du cercle.

Le présent document est le fruit d'un long processus auquel l'ensemble des acteurs de développement de la commune ont pris part et de façon active à son élaboration notamment la population, les partenaires techniques et financiers, les services techniques déconcentrés, les ressortissants de la commune vivant en France et les élus.

Le Programme de Développement Economique culturel et Social de Gory s'inscrit dans les orientations nationales et régionales notamment :

- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
- Le Cadre Stratégique pour la relance économique et le développement durable au Mali,
- Le Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Le Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma local d'aménagement du territoire du cercle de Yélimané.

II. Présentation de la commune

2.1 Historique

Le phénomène de la décentralisation au Mali remonte depuis l'époque coloniale. Le principe a été réaffirmé dans toutes les constitutions successives. Ainsi, la commune rurale de Gory à l'instar d'autres communes du Mali a été créée suivant la loi N° 96-059 du 04 Novembre 1996, portant création des communes. Suite aux élections du 20 novembre 2016, dix sept (17) conseillers dont le Maire et ses adjoints ont été élus pour assurer la gestion quotidienne de la commune.

2.2 Situation administrative et géographique

La Commune Rurale de Gory est l'une des douze communes du cercle de Yélimané. Elle est composée de dix (10) villages à savoir Gory, Takoutallah, Biladjimi, Darsalam, Fongou, Sambacanou, Mongoro, Sabouciré, Chiguégué et Gory banda et Gory est le chef-lieu de la commune.

La commune rurale de Gory est limitée :

- Au Nord par la république Islamique de Mauritanie,
- Au Sud –Ouest par la commune rurale de Diafounou Tambacara,
- A l'Est par la commune urbaine de Toya

La Commune de Gory occupe une superficie totale de 703,29 km² soit 12,73% de la superficie totale du cercle.

2.3 Traits physiques

• Relief et climat

Le relief de la commune de Gory est constitué de plateaux recouverts de sols d'origine éolienne. On note cependant la présence de carrières dont les matériaux sont employés dans les constructions.

La commune de Gory se situe entièrement dans la zone sahélienne caractérisée par trois saisons assez contrastées:

- Une saison des pluies s'étalant de juin à septembre ou la pluviométrie dépasse rarement 600mm par an
- Une saison chaude et sèche d'avril à juin a
- Une saison froide de décembre à mars.

Températures

Elles varient entre un minimum de 16°C (période de décembre à janvier) et un maximum de 46°C (avril mai).

La saison sèche et chaude (mars à mai) est marquée par de fortes températures avec des maxima qui dépassent souvent 46°C et des amplitudes assez élevées (au moins 15°C). Cependant, avec l'arrivée des pluies en juin, les niveaux de températures baissent fortement et se resserrent.

Les plus basses températures sont observées durant les mois de décembre à février; où elles peuvent parfois descendre en dessous de 15°C. Cependant, les amplitudes demeurent toujours élevées entre jour et nuit (15°C en moyenne).

Les vents

Les dominants sont : l'harmattan un vent chaud, sec et poussiéreux qui souffle du nord au sud, en provenance du Sahara entre janvier et mi mars. Il repousse progressivement les vents frais chargés d'humidité empêchant ainsi les pluies à cette période de l'année. D'où un réchauffement progressive jusqu'en avril – mai où il fait très chaud.

A partir de juin, les vents changent de direction avec le réchauffement provoqué par le passage de l'harmattan. L'air frais chargé d'humidité au dessus du golfe de Guinée est attiré sur le continent. Ce flux d'air humide remonte vers le nord et une fois au-dessus du continent, se transforme en systèmes orageux. Ces systèmes se déplacent d'est en ouest, arrosant toute la région avant d'arriver sur l'Atlantique (front intertropical).

La commune de Gory de par sa position géographique se trouve à la croisée des chemins de ces différents mouvements de vents.

Sols et végétation

La Commune rurale de Gory fait partie de la zone agro-écologique centre du cercle de Yélimané. Elle est caractérisée par :

La majorité des villages se situe le long des plaines alluviales et des bas fonds. La pluviométrie moyenne annuelle oscille entre 400 à 500mm/an. La commune rurale présente les types de sols argileux à argilo-sableux.

La formation végétale de l'espace sylvo-pastoral est la savane arbustive. La taille des arbustes est de l'ordre de 2 à 10 m. Les principales végétales sont : Espèces ligneuses : *Bauhinia rufescens*, *Acacia seyal*, *Balanites aegyptica*, *Guiera senegalensis*.

Faune

Le territoire de la commune de Gory est assez pauvre en ressources fauniques. En plus des singes, quelques lièvres, écureuils et perdrix, on y rencontre quelque gros gibiers tel que les hyènes.

Réseau hydrographique

La commune de Gory est caractérisée par un système hydrographique qui présente les caractéristiques des zones semi arides. Pendant la saison sèche, les rivières sont à sec.

Il n'existe pas de cours d'eau permanent dans la commune à l'instar du reste du cercle de Yélimané. Les systèmes orageux de la saison pluvieuse forment des cours d'eau temporaires qui coulent pendant quelques heures, voire quelques jours et se terminent en mares à certains endroits. Ce qui explique les nombreux cours d'eau temporaires (4 à 5 mois maximum par an) recensés dans la commune.

Ces cours d'eau servent principalement comme source d'approvisionnement en eau pour les populations (vaisselles surtout) et les animaux.

On constate également une intense activité d'exploitation de sable et de productions de briques dans le lit de ces cours d'eau, lorsqu'ils se dessèchent.

Dans certains villages, la pêche est également pratiquée en période de crue.

Toutes choses qui dénotent d'intenses activités humaines et animales autour des points d'eau. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'environnement : forte dégradation des berges, érosion etc.....

III. Situation de référence

3.1- Démographie

Les premiers résultats du RGPH ont permis d'estimer la population de la commune de Gory à 15 910 habitants dont 8 169 femmes et 7 741 hommes. En moyenne, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Le rapport de 51% de femmes contre 49% d'hommes est caractéristique de la zone de Yélimané où la plupart des hommes émigrent hors du Mali.

La principale ethnie rencontrée est les Sarakolés. La densité est dehbts/Km².

Tableau n°02 : Populations de la commune de Gory

Désignation	Homme	Femme	Total	Nombre concession,
Gory				
Takoutallah				
Biladjimi				
Darsalam				
Fongou				
Sambacanou				
Gory Banda				
Chiguégué				
Mongoro				
Sabouciré				
Total				
Total Cercle Yélimané			161 669	
% Cercle de Yélimané			10%	

Source :

Gory est la cinquième commune la plus peuplée du cercle de Yélimané après les communes de Guidimé, Kirané Kaniaga, Diafounou Tambacara, Toya, avec environ 10 % de la population du cercle.

Sa densité de population de hbts /km² est de loin inférieur à la moyenne du cercle estimé à 28 hbts/km².

Tableau N° : Structure par sexe

Population			Taux d'accroissement	Nombre de Ménage
Hommes	Femmes	Total		
7 741	8 169	15 910	-	

Source :

A l'analyse du tableau, on constate que les femmes sont les plus nombreuses par rapport aux hommes avec 51 %. La population est surtout rurale avec une forte migration.

3.2- Accessibilité

La commune est traversée par la route régionale RR3 Kayes -Yélimané et passe par les communes de Konsiga, Marekaffo, Diafounou Diongaga, Diafounou Tambacara. L'accessibilité est très difficile entre les villages de la commune surtout pendant la saison pluvieuse.

Tableau n°: La distance des villages par rapport au chef lieu de la commune.

Villages	Distance/chef lieu de la commune (Km)	État		
		Bon	Passable	Mauvais
Gory	Chef lieu de commune			
Takoutallah				
Biladjimi				
Darsalam				
Fongou				
Sambacanou				
Gory Banda				
Chiguégué				
Mongoro				
Saboucisé				

Source :

3.3- Ressources naturelles

L'analyse de l'état actuel des ressources naturelles du territoire de la commune de Gory a permis de comprendre que tous les problèmes de pauvreté extrême et de faim des populations sont consécutifs à la dégradation de la flore.

Les populations elles mêmes ont démontré que si le couvert végétal se dégrade, les sols, les eaux de surface seront exposés aux actions du vent et de ruissellement. L'érosion non seulement dégrade les sols et les appauvrit, mais aussi provoque le comblement des cours d'eau. Ceux-ci n'arrivent plus à capter une quantité importante d'eau de pluie à cause du comblement, et de garder pendant longtemps cette petite quantité d'eau de ruissellement collectée suite à l'absence des arbres tout au tour. Ainsi, les animaux sauvages n'auront pas ni refuge, ni eau d'abreuvement, la productivité des sols et des pâturages vont baisser, bref toutes les activités liées aux ressources connaîtront une chute de rendement.

Ce qui se traduit d'abord par une baisse de production des activités, puis l'insécurité alimentaire, la pauvreté.

Tous les problèmes sociaux évoqués en haut naitront de ces deux situations.

L'analyse va jusqu'à mettre le doigt sur la très forte responsabilité de l'Homme dans la dégradation des ressources naturelle avec des systèmes d'exploitation ne permettant pas une pérennisation de ces ressources.

Il a été conclu que le développement d'une collectivité, voire d'une communauté rurale ne peut se concevoir sans un système d'utilisation rationnelle des ressources naturelles.

3.4- Activités socio- économiques

3.4.1. Agriculture

Les principales spéculations cultivées sont le sorgho, le maïs, l'arachide. L'agriculture est pratiquée par toute la population de la commune. Elle a concerné une superficie de ha, toutes spéculations confondues pour une production globale de tonnes la campagne passée (2017 -2018).

La culture attelée est essentiellement celle pratiquée, cependant, le niveau d'équipement agricole est faible.

Le maraichage est pratiqué à petite échelle par les femmes dans presque tous les villages de la commune.

L'essentiel de la production agricole est autoconsommée, soit plus de 80%. L'arachide, le maïs, le sorgho, les produits maraichers sont les plus vendus.

En plus de l'insuffisance de matériels agricoles, l'agriculture dans la Commune de Gory est confrontée à la pauvreté des sols, un faible encadrement technique, la difficulté

d'accès aux intrants, au faible prix aux producteurs, aux faibles capacités techniques des producteurs, aux dégâts des animaux et des déprédateurs (oiseaux, insectes).

Le tableau suivant donne la situation détaillée de la production agricole de la campagne agricole 2017-2018.

Tableau n° : les données sur la situation de la production agricole des la campagne 2017-2018.

Culture	Campagne agricole 2017-2018		
	Superficie (en ha)	Production (en Tonne)	Rendement (kg/ha)
Sorgho			
Maïs			
Riz			
Arachide			
Niébé Associé			
Gombo	-	-	-

Source : Service local d'agriculture de Yélimané.

3.4.2. Elevage

L'Elevage dans la commune de Gory est sédentaire et extensif. A l'instar des autres communes du cercle. Les animaux concernés sont les bovins têtes, les ovins, caprins, les asins, les équins

Pendant la période de culture les bovins sont confiés à un berger jusqu'à la fin des récoltes. Les petits ruminants sont sous le contrôle des enfants.

Les pâturages sont insuffisants tant avec des feux de brousse fréquents. Le supplément alimentaire est assuré par les tiges de mil, la paille de brousse, les fanes d'arachide et de niébé stockés sur les hangars.

Quelques nantis payent un peu d'aliment bétail pour les bœufs de labour et les vaches laitières.

Les contraintes de ce sous-secteur sont l'insuffisance d'infrastructure (parcs de vaccinations, puits pastoraux, marché à bétail,...), l'accès difficile aux soins vétérinaire, l'insuffisance de fourrage et des difficultés d'abreuvement en saison sèche.

3.4.3. Exploitation forestière :

L'exploitation forestière se résume au ramassage de bois mort, au prélèvement de bois de services. Les produits provenant des activités forestières ne sont pas destinés à la commercialisation.

3.4.4. La chasse

Elle se caractérise par le braconnage et la chasse collective « Fêlé ». Les produits sont généralement les reptiles et les volatiles.

3.4.5. L'Artisanat

L'artisanat est peu représenté. C'est surtout la confection des outils de la forge .

3.5- Infrastructures et équipements sociaux

3.5.1. Education : Dans la commune il existe premiers cycles, seconds cycles et medersas.

Situation des Ecoles

La commune de Gory compte de nombreux établissements scolaires repartis dans les huit villages. La situation de ces écoles se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

Tableau N° les infrastructures scolaires dans la commune de Gory.

localisation	Salle DC	Age	Etat physique	mode de gestion
Gory				
Takoutallah				
Biladjimi				
Darsalam				
Fongou				
Sambacanou				
Gory Banda				
Chiguégué				
Mongoro				

Sabouciré				
Total				

Source :

De par leurs statuts, ces établissements se répartissent comme suit :

- Publiques %
- communautaire :%

Toutes ces écoles sont construites et se trouvent en bon état physique.

Situation des Medersas :

Investissements(nombre de salle de classe)	localisation	âge	Etat physique	mode de gestion

Source : Mairie

On recense Medersas dans la commune de Gory, localisé dans les villages de :

Ces médersas ont précédé l'école dans certains villages et ont un taux de fréquentation relativement élevé.

3.5.2. Santé : Dans la commune Il existeCSCOM localisés dans les villages de

Tableau n° : Infrastructures sanitaires.

Nom des aires	Population	Bâtiments	Date	PMA complet	CSCOM fonctionnel
			ouverture		
Total					
Pourcentage Commune					

Source :

Les maladies courantes sont : le paludisme, les diarrhées, les tensions, les gastriques, les parasitoses internes, les dermatoses, les dysenteries, le diabète, la malnutrition.

3.5.3. Hydraulique villageoise :

Le tableau suivant donne la situation des infrastructures hydrauliques villageoises de la commune.

Tableau N° : Situation des points d'eau modernes fonctionnels.

villages	Population	Forage fonctionnel	Forage fonct/hbt	Puits moderne fonct.	Puits moderne/hbt
Gory					
Takoutallah					
Biladjimi					
Darsalam					
Fongou					
Sambacanou					

Gory Banda					
Chiguégué					
Mongoro					
Sabouciré					
total					

L'approvisionnement en eau est très problématique dans la commune de Gory.

3.5.4. Les échanges commerciaux

Dans la commune de Gory, les activités commerciales restent dominées par des commerces de divers tenus par les boutiquiers ou les tabliers détaillants.

En outre il existe différents types de marchés dans la commune. (Voir tableau ci-dessous).

Tableau N° les marchés existants dans la commune.

Villages	Marché quot.	Marché hebdo		Marché forain	Source d'approvisionnement
		Existence	jour de marché		

4. Source :

3.6- Conseil communal

Les partis politiques présents dans la commune sont :

Les élections communales de novembre 2016 ont abouti à la mise en place du Conseil

Communal de dix sept (17) conseillers dont femmes. Le taux de renouvellement est de% soitnouveaux élus. Les anciens conseillers reconduits sont au nombre de

Tableau n° : Liste des membres du conseil communal

N°	Noms et Prénoms	Profession	Sexe	Partis Politiques
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10				
11				

Source : Préfecture de Yélimané

3.7- Mobilisation des ressources

Les impôts et les taxes constituent les principales ressources financières de la commune. Elles permettent de faciliter le fonctionnement de la collectivité. Le taux de mobilisation de ces ressources est très insuffisant et varie selon les années. En effet, le taux de recouvrement n'est pas satisfaisant en 2016, la commune a recouvré% des ressources mobilisables. Les élus doivent développer les stratégies pour recouvrer les impôts et taxes dans le délai prédéfini (31 mars) afin d'exécuter le maximum d'actions programmées dans les plans annuels de développement. En plus des ressources financières de la commune, le Maire doit multiplier les démarches auprès des partenaires pour solliciter l'apport de ceux-ci qui viennent en complément de celles de la commune.

Tableau n° : Grille d'estimation de la capacité locale de mobilisation de la commune sur les trois dernières années (2014-2016)

Contribution \ Années	Montants			Moyenne des trois années
	2014	2015	2016	
Prélèvement Obligatoire				
Etat (Subvention et Dotation)				
Autres (ANICT)				
Total Général :				

Source : Maire

Eu égard ces données, la capacité de mobilisation des ressources propres, subventions et d'autres transferts de l'Etat sont évaluées àfrancs CFA.

En plus de cette évaluation, il est aussi nécessaire d'estimer les possibilités de financement des actions de développement pour les cinq (5) prochaines années. Pour cela, il s'agit de faire une appréciation réaliste des ressources financières potentiellement mobilisables notamment les subventions de l'état, les appuis financiers possibles des partenaires et de sonder les ressortissants sur leurs prévisions d'investissement. Le cumul de ces engagements financiers donne une idée générale sur la capacité de mobilisation des ressources pour financer les projets d'investissement de développement communautaire.

Tableau n° : Grille d'estimation des engagements financiers pour la commune (2018/2022)

Contribution \ Années	2018	2019	2020	2021	2022
Etat					
Ressortissants					
Total :					
Total général :					

Au regard de ces données, elles dégagent une estimation possible de FCFA pour le financement des actions du présent Programme de Développement Economique Social et Culturel. Cette estimation tient compte de l'engagement des ressortissants qui sont des acteurs importants dans le développement de la commune.

3.8- Partenariat

La commune de Gory fait figure de parents pauvres en matière de partenaires techniques et financiers du développement local. Pratiquement les partenaires interviennent peu dans le développement économique social et culturel de la commune de Gory. Quelques rares interventions des partenaires doublées des actions de la commune sont insignifiantes pour amorcer le développement local.

A ce stade le conseil communal doit démarcher d'autres bailleurs pour faciliter le financement des actions prioritaires de la population.

Le tableau ci-dessous retrace les partenaires intervenants dans la commune de Gory

Tableau N°: Partenaires Techniques et Financiers et Programmes de développement intervenant dans la Commune

N°	Sigle	Noms	Domaines d'intervention	Zones couvertes
1	ETAT	ETAT	Résilience, renforcement capacité, appui accompagnement	Commune
2	ANICT	Agence d'Investissement des Collectivités Territoriales	Développement local	Commune
3				
4				
5				
6				
7				
8	MIGRANTS	-	Développement local	Commune
9				
10				

5. Problématique de l'aménagement du territoire

Tout projet de développement s'appuie sur des potentialités et des contraintes. Les difficultés liées aux actions de développement sont transformées en atouts pour assurer la qualité et la rentabilité afin de servir la communauté.

5.5. Potentialités/opportunités

Les renseignements fournis font l'état de l'existence de potentialités et d'atouts non négligeables mais également de nombreuses contraintes à l'épanouissement économique, social et culturel. Les potentialités et les atouts sont entre autres:

a) Domaine de l'Economique

- Existence de foire importante,
- Existence d'opportunités génératrices de revenus,
- Existence des commerçants

b) Domaine de la production agro-pastorale

- Existence d'un potentiel de terres cultivables,
- Disponibilité d'un potentiel énergétique notamment en matière d'énergie solaire, éolienne,
- Existence de population vouée à l'agriculture,
- Existence de cheptel important,
- Existence d'infrastructures pastorales,
- Existence de techniciens d'encadrement,
- Existence de coopérative d'éleveurs,
- Existence de banque de céréale.

c) Domaine de l'éducation

- Existence des enfants scolarisables,
- Existence des structures de gestions des écoles,
- Existence d'une politique communale pour l'éducation,
- Existence d'un gouvernement d'enfants pour l'école,
- Existence d'ONG pour l'éducation.

d) Domaine de la Santé

- Existence des structures de Santé,
- Existence d'une politique communale sanitaire,
- Existence d'organes de gestion des centres de santé,
- Existence d'une mutuelle de santé,
- Existence de partenaires techniques et financiers,
- Existence de pharmacie...

e) Domaine de transport et communication

- Existence d'axes routiers,
- Existence de réseau téléphonique,
- Existence de radio communautaire,
- Existence de syndicat des transporteurs,
- Existence d'une gare routière...

f) Domaine artisanal et touristique

- Existence de matières premières artisanales,
- Existence de sites touristiques.

g) Domaine de l'environnement

- Existence d'importantes mares,
- Existence des matériaux de construction (graviers, sables, moellons, argiles et latérite),

5.6. Les Contraintes/problèmes de développement

Compte tenu de la relative homogénéité de la commune, la stratégie de son développement doit être envisagée de manière globale, tout en considérant les multiples contraintes. Les contraintes sont entre autres :

a) Domaine de l'économie locale

- Insuffisance d'espace aménagé,
- Insuffisance des artisans qualifiés (corporations),
- Faible taux de mobilisation des ressources fiscales,

b) Domaine agro-pastoral

- Dégradation des terres et baisse de la fertilité;
- Exode rurale,
- Faible pratique des nouvelles techniques culturales et intrants,
- Personnel d'encadrement insuffisant,
- Piste pastorale non respectée,
- Insuffisance dans la gestion d'infrastructures pastorales,
- Coopératives peu fonctionnelles...

c) Domaine de l'éducation

- Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;
- Faible taux de scolarisation, particulièrement les filles ;

- Insuffisance des structures éducatives (alphabétisation) ;
- Taux de déperdition trop élevé,
- Faible organisation des associations des parents d'élèves,
- Insuffisance de cantine scolaire,
- Insuffisance des points d'eau potable dans les écoles,
- Insuffisance des équipements et de matériels didactiques,
- Méconnaissance des droits des enfants.

d) Domaine de la Santé

- Mal nutrition des populations en particulier les enfants ;
- Insuffisance de structures socio – sanitaires ;
- Insuffisance du personnel médical qualifié
- Faible fréquentation des structures sanitaires ;
- Insuffisance du dispositif d'assainissement ;
- Insuffisance de fonctionnement de certains centres de santé,
- Insuffisance d'eau dans les centres de santé,
- Centre de santé non sécurisé,

e) Domaine de transport et communication

- Enclavement de la commune,
- Insuffisance de la couverture téléphonique,

f) Domaine artisanal et touristique

- Artisans non organisés,
- Absence d'accompagnement des artisans,
- Difficulté d'accès aux crédits bancaires ;
- Sites touristiques non valorisés...

g) Domaine de l'environnement

- L'ensablement.
- Ensablement des points d'eau et agression par les plantes aquatiques
- Réduction quantitative et qualitative de la micro -faune et de la micro – flore
- Dégradation du couvert végétal (ligneux et herbacé) : brûlis, déboisement accéléré ; défrichement anarchique ; mutilation des arbres dans le but de nourrir les animaux ;
- Dégradation des sols et des berges des cours d'eau (érosion, latérisation, usures)
- Insuffisance dans le fonctionnement des brigades de surveillance,

6. Les Grandes Orientations Stratégiques de développement

6.1. Orientations stratégiques

Pour l'atteinte des objectifs du développement fixés, la commune de Gory a élaboré un Programme de développement basé sur sept (7) grandes orientations stratégiques à savoir :

- ❖ Assurer l'autosuffisance alimentaire
- ❖ Améliorer l'accès à l'eau potable dans la commune,
- ❖ Promouvoir l'éducation, les sports et la culture,
- ❖ Développer la couverture socio sanitaire dans la commune,
- ❖ Améliorer des sources de revenus de la population,
- ❖ Améliorer l'accès au service de l'énergie,
- ❖ Renforcer la protection et la gestion de l'environnement et la lutte contre le changement climatique,
- ❖ Œuvrer pour une coopération décentralisée au service du développement.

6.2. Articulation entre les politiques sectorielles et les politiques de développement à l'échelle locale et communale

Le programme de Développement Economique Social et Culturel de la commune rurale de Gory s'articule autour des politiques sectorielles de développement en l'occurrence :

- L'Etude Prospective Mali 2025 ;
- Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) ;
- la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté (SNLP) ;
- Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD),
- Plan stratégique de développement régional de Kayes,
- Schéma régional d'aménagement du territoire de Kayes,
- Le Schéma d'Aménagement du Territoire du cercle de Yélimané (SLAT)

La planification des activités du présent Programme Développement Economique Social et Culturel a fait référence à un certain nombre d'indicateurs, une vision stratégique de développement toute chose qui donne un caractère réaliste d'élaboration et d'exécution du PDESC. Ces indicateurs ont trait aux infrastructures et se fondent sur les critères suivants :

- la capacité d'autofinancement de la commune à travers une évaluation sommaire du bilan du précédent PDESC, la capacité financière de la commune à partir du prélèvement obligatoire et afin l'engagement financiers des partenaires au développement ;
- Les Politiques sectorielles en termes de réalisation d'infrastructures socio de bases et les OMD. Il s'agit notamment de : 1 point d'eau pour

400 habitants, 1 CSCOM dans un rayon de 15 Km, 1 Ecole dans un rayon de 5 km et 1 classe pour 30 élèves.

Le Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) 2018-2022 de la Commune Rurale de Gory

Secteurs	Sous-secteurs	Objectifs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Année de mise en œuvre					Contributions (%) en millions de F CFA				
						18	19	20	21	22	Vill	Com	Etat	PT F	
Ressources humaines	Education	Améliorer et promouvoir la qualité de l'éducation sport et culture	Construction et équipement de 14 salles de classe	Mongoro, Gory Banda, Gory, Sambacanou, Takoutalla, Biladjimi	105 000 000	X	X	X	X	X		15		85	
			Recrutement de 10.enseignants	Mongoro, Gory Banda, Gory, Sambacanou, Takoutalla, Biladjimi	30 000 000	X	X	X	X	X		100			
			Formation continue des enseignants	Commune	3 000 000	X	X	X	X	X		100			
	Total Sous Secteur Education					138 000 000									
	Santé et développement social	Développer la couverture sanitaire et améliorer la fréquentation des centres de santé, Promouvoir la solidarité et	Dotation de centres de santé en matériels et équipement de santé	Gory, Biladjimi	8 400 000	X	X	X	X	X		40		60	
			Extension du CSCOM	Gory	30 000 000	X	X	X	X	X		70		30	
			Recrutement de personnel de santé qualifié 2infirmiers 01 infirmière obstétricienne	Commune	23 800 000	X	X	X	X	X		30		70	
			Construction de centres	Commune											

		renforcer les actions humanitaires	de santé secondaires	excepté Gory et Biladjimi	22 000 000	X	X	X	X	X	10	40		50
			Mise en place répertoire des couches vulnérables	Commune	1 200 000	X	X					100		
			Création de CCDSES	Gory	70 000 000	X	X	X	X	X		10	90	
Total Sous Secteur Santé et Développement Social					155 400 000									
	Sports Art et culture	Développer les activités sportives et culturelles	Construction d'un stade municipal	Gory	65 000 000	X	X	X	X	X	20	10		70
			Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	500 000	X	X	X	X	X		100		
Total Sous Secteur Sports Arts et Culture					65 500 000									
Ressources humaines	Artisanat et tourisme	Valorisation des sites touristiques	Formalisation de l'association des artisans	Commune	200 000	X	X	X	X	X		100		
			Répertoire de sites touristiques	Commune	500 000							100		
			Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	10 000 000							20		80
Total Sous Secteur Artisanat et tourisme					10 700 000									
TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES					369 600 000									
Economie	Agriculture	Assurer la	Réalisation de 10puits											

Rurale		sécurité alimentaire	maraîchers	Commune	40 000 000	X	X	X	X	X	10	20		70		
			Réalisation de clôture pour 10 périmètres maraichers	Commune	35 000 000	X	X	X	X	X	10	20		70		
			Appui à l'installation de magasins d'approvisionnement en intrants agricoles	Commune	11 000 000	X	X	X	X	X		100				
			Utilisation de semences améliorées et engrais organiques	Commune	8 000 000	X	X	X	X	X		20	50	30		
			Réalisation de retenues d'eau	Commune	PM											
			Lutte contre les prédateurs	Commune	10 000 000	X	X	X	X	X	10	20	70			
			Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	7 000 000	X	X					10	80	10		
			Installation de 22 jeunes dans un périmètre horticole et piscicole	Gory	PM									100		
			Total Sous Secteur Agriculture					111 000 000 +PM								
			Elevage	Promouvoir la productivité de l'élevage	Faciliter l'accès des éleveurs en aliment bétail	Commune	PM									
Réalisation de piste de transhumance et de passages secondaires	Commune	4 000 000			X	X	X	X	X		100					

			Organisation et formation des acteurs de la production animale et piscicole et la valorisation des sous produits	Commune	4 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Organisation des journées de concertation sur la problématique de l'élevage	Commune	2 000 000	X	X	X	X	X		45		55
			Réalisation de 2 puits pastoraux	Bambakotié et Biladjimi	30 000 000	X	X							100
			Réalisation d'une aire d'abattage	Gory	17 000 000	X	X	X	X	X		40		60
	Total Sous Secteur Elevage				57 000 000+ PM									
	Environnement et Assainissement	Promouvoir l'économie verte et assurer un cadre de vie hygiénique et sanitaire	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	2 000 000							15	25	60
Appui à la Création de pépinière et des bosquets villageois			Commune	2 500 000	X	X	X	X	X	10	50		40	
redynamisation des brigades villageoises de surveillance			Commune	200 000	X	X	X	X	X		100			
Réalisation de dépôts (transits et finaux)			Commune	PM										
Aménagement des berges des cours d'eau			Commune	PM										

		Total Sous Secteur Environnement et Assainissement			4 700 000+ PM										
TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE					172 700 000 + PM										
Infrastructures et bâtiments	Hydraulique	Améliorer le taux d'approvisionnement en eau potable	Réalisation de 3 forages	Mongoro, Chiguégué, Tacoutalla	24 000 000	X	X	X	X	X	10	20		70	
	Total Sous Secteur Hydraulique				24 000 000										
	Pistes, routes et	Faciliter la circulation des personnes et des biens et améliorer la couverture téléphonique	Aménagement de pistes rurales	Commune	PM										
			Amélioration de la couverture téléphonique	Commune	PM										
	Total Sous Secteur Pistes et Routes				PM										
Bâtiment et électrification rurale	Améliorer le cadre de vie et de travail et renforcer l'accès	Electrification rurale	Gory	PM											

		à l'énergie nouvelle et renouvelable												
Total Sous Secteur bâtiment et Electrification Rurale					PM									
TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS					24 000 000 + PM									
Administration communale		Renforcer les capacités des élus et agents et améliorer les conditions de travail	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	commune	3 000 000	X	X	X	X	X		100		
			Equipement de la mairie en matériels informatiques, mobiliers de bureau, moto	commune	15 000 000	X	X	X	X	X		15		85
			Organisation de 2 cadres de concertations entre acteurs communaux	commune	1 500 000	X	X	X	X	X		100		
			Organisation de journée citoyenne	commune	500 000	X	X	X	X	X				
Total Administration Communale					20 000 000									
TOTAL GENERAL					586 300 000 + PM									

Plan annuel 2018-2019 Commune Rurale de Gory

Sous-secteurs	Actions retenues	Localisations	Coûts estimatifs en millions CFA	Prise en charge en %			
				Vill	Com	Etat	PTF
Education	Recrutement de deux enseignants	Mongoro, Gory	6 000 000		100		
	Construction et équipement de 3 salles de classes	Mongoro	22 500 000		15		85
	Formation continue des enseignants	commune	600 000		100		
Sous Total Education			29 100 000				
Santé et Développement Social	Dotation de centres de santé en matériels et équipement	Gory, Biladjimi	8 400 000		40		60
	Recrutement de personnel de santé qualifié	Commune	11 900 000		30		70
	Extension du Centre de Santé	Gory	15 000 000		70		30
	Construction de centres secondaires de santé	Takoutalla, Mongoro	11 000 000	10	40		50
	Mise en place répertoire de couches vulnérables	Commune	1 200 000		100		
Sous Total Santé			39 100 000				
Sports Arts et Culture	Organisation et renforcement de la capacité de la jeunesse	Commune	500 000		100		
	Construction de stade municipal	Gory	30 000 000	20	10		70
Sous Total Sports Arts et Culture			30 500 000				
Artisanat et tourisme	Formalisation de l'association des artisans	Commune	200 000		100		
	Répertorier les sites touristiques	Commune	500 000		100		
	Aménagement et valorisation des sites touristiques	Commune	2 000 000		20		80
Sous Total Artisanat et tourisme			2 700 000				
TOTAL SECTEUR RESSOURCES HUMAINES			101 400 000				
Agriculture	Distribution, utilisation de semences améliorées et engrais	Commune	2 000 000		20	50	30
	Lutte contre les déprédateurs	Commune	2 000 000	10	20		70
	Réalisation de 2 puits maraichers	Commune	8 000 000	10	20		70

	Réalisation de clôture pour 2 périmètres maraichers	Commune	7 000 000	10	20		70
	Réalisation de retenues d'eau	Commune	P M				
	Renforcement des capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus	Commune	3 500 000		10	80	10
	Installation de jeunes dans un périmètre horticole et piscicole	Gory	PM				100
Sous Total Agriculture			22 500 000				
Élevage	Faciliter l'accès des éleveurs en alimentation bétail	Commune	PM				
	Réalisation d'une aire d'abattage	Gory	17 000 000		40		60
	Réalisation de 2 puits pastoraux	Bambakotié et Biladjimi	30 000 000				100
	Réalisation de piste de transhumance et de passage secondaire	Commune	4 000 000		100		
	Formation et suivi des acteurs de la production animale et piscicole et valorisation des sous produits	Commune	1 000 000		100		
	Organisation des journées de concertation sur la problématique de l'élevage	Commune	500 000		45		55
Sous Total Elevage			52 500 000				
Environnement et Assainissement	Renforcement de la gestion durable des ressources naturelles (régénération naturelle assistée)	Commune	1 000 000	15	45		40
	Appui à la Création de pépinières et de bosquets villageois	Commune	1 000 000	10	50		40
	Redynamisation et formation de brigades villageoises de surveillance	Commune	200 000		100		
	Réalisation de dépôts (transits et finaux)	Commune	PM		20		80
	Aménagement de berges de cours d'eau	Commune	PM				
Sous Total Environnement et Assainissement			2 200 000				
TOTAL SECTEUR ECONOMIE RURALE			77 200 000				
Hydraulique	Réalisation de 2 forages	Chiguégué, Mongoro	16000 000	10	20		70
	Sous Total Hydraulique			16 000 000			
	Aménagement de pistes rurales	Commune	PM				

	Amélioration de la couverture téléphonique	Commune	PM				
	Electrification rurale	Gory	PM				
TOTAL SECTEUR INFRASTRUCTURE ET BATIMENTS			16 000 000				
Administration Générale	Equipe ment de la mairie en matériels informatiques, mobiliers de bureau, motos	Commune	3 000 000		15		85
	Renforcement des capacités des acteurs communaux sur leurs rôles et responsabilités	Commune	1 000 000		100		
	Organisation de 2 cadres de concertation entre acteurs communaux	Commune	1 000 000		100		
	Organisation de la journée de citoyenneté communale	Commune	500 000		100		
Sous Total Administration Générale			5 500 000				
TOTAL			200 100 000				

Le Cadre institutionnel de mise en œuvre et de suivi évaluation

○ Mécanisme de suivi

Une commission de suivi sera créée par le conseil communal chargé de faire l'état des ressources mobilisées, la mise en œuvre du PDESC, Informer le conseil communal sur les difficultés rencontrées et faire des propositions de solutions pour aplanir les problèmes.

A chaque session ordinaire du Conseil, la commission de suivi fera un compte rendu détaillé sur la mise en œuvre du PDESC permettant à tous les élus et d'autres acteurs de développement local de s'enquérir de l'état d'exécution des activités planifiées.

○ Evaluation annuelle du PDESC

L'évaluation de la tranche annuelle du PDESC sera faite chaque année avec la participation de tous les villages et partenaires de la commune. A l'issue de cette évaluation une analyse des résultats permettra au conseil Communal de faire des réajustements nécessaires et la conduite à adopter face au défi du développement.

○ Budgétisation annuelle

Cet instrument dont l'élaboration est indispensable est le cadre d'exécution du PDSEC. Au cours de l'élaboration des budgets annuels, il est pris en compte une tranche annuelle du PDSEC. Pour cela, le budget de la collectivité doit être un Budget programme.

○ Diffusion du PDESC

Cette étape est le point culminant du processus d'élaboration du PDESC et sa mise en œuvre. Pour cela le Conseil Communal a la responsabilité morale de diffuser le PDESC par tous les moyens. Cette diffusion peut se faire par voie de presse ou au cours d'un espace permanent d'échanges entre acteurs et partenaires de la commune.

Listes des membres du comité de pilotage de l'élaboration du PDESC de la commune de Gory

N°	Noms et Prénoms	Fonction

Liste des participants aux journées de concertation intercommunautaire

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				

43			
44			
45			
46			
47			
48			
49			
50			
51			
52			
53			
54			
55			
56			
57			
58			
59			
60			
61			
62			
63			
64			
65			
66			
67			
68			

Liste des participants à l'atelier de planification

N°	Prénom	Nom	Fonction	Localité
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				

